



Ontario
College of
Teachers

Ordre des enseignantes
et des enseignants
de l'Ontario

Explorer l'accessibilité, l'inclusion et l'appartenance



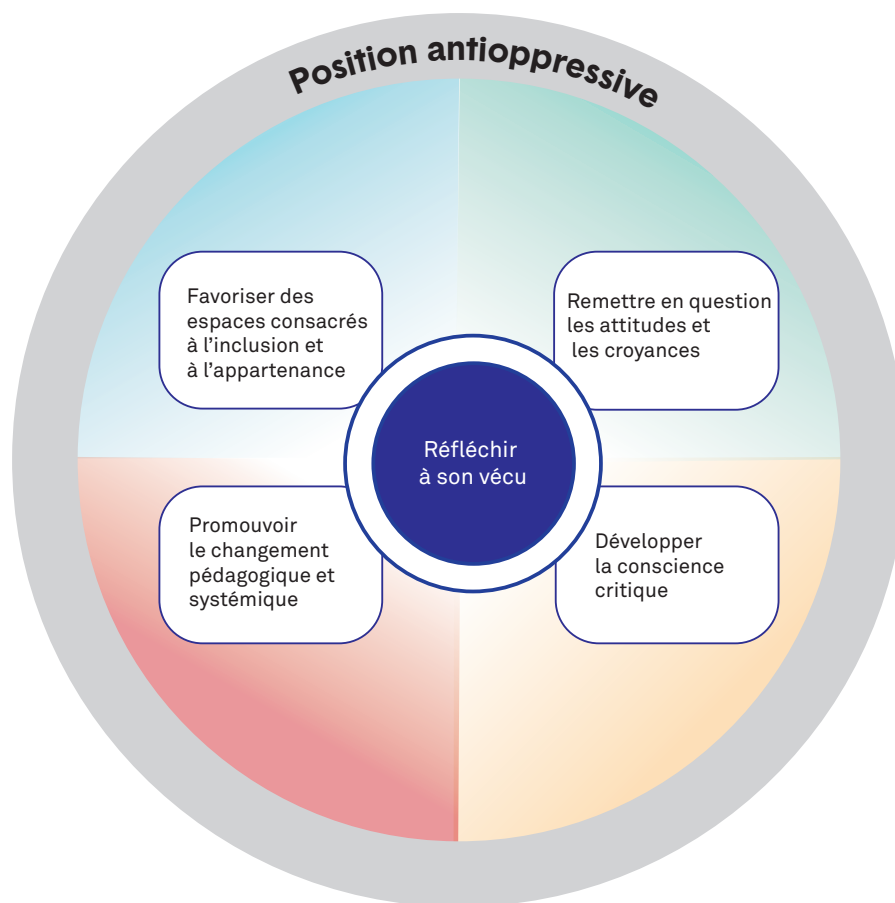
Aperçu

La présente ressource rassemble de courts récits basés sur les expériences vécues d'un enseignant agréé de l'Ontario ayant une perte d'audition neurosensorielle importante. Des réflexions critiques visant à encourager le dialogue sur l'accessibilité, l'inclusion et l'appartenance succèdent à chacun des récits. Ces expériences uniques incitent les membres de l'Ordre à réfléchir à la façon dont il est possible d'adopter une position inclusive et antioppressive dans nos pratiques professionnelles et nos pédagogies.

Le cadre de questionnements et réflexions s'inspire des travaux de Kevin Kumashiro

(2000), ancien doyen de la Faculté d'éducation de l'Université de San Francisco. Il fournit une approche critique permettant d'examiner l'exercice professionnel et d'explorer des concepts dans les domaines suivants :

- Favoriser des espaces consacrés à l'inclusion et à l'appartenance
- Remettre en question les attitudes et les croyances
- Promouvoir le changement pédagogique et systémique
- Développer la conscience critique



Inspiré par K. Kumashiro (2000)

Favoriser des espaces consacrés à l'inclusion et à l'appartenance

- Que révèlent mes pratiques professionnelles quant à mon attitude vis-à-vis de l'accessibilité et de l'inclusion?
- Comment puis-je créer des espaces d'apprentissage qui appuient et responsabilisent tous les apprenants?
- Que peut révéler mon engagement en marge de ma classe et de ma communauté scolaire sur l'antioppression et l'inclusion?
- Comment puis-je déterminer les voix et les points de vue qui sont exclus dans ma communauté scolaire?
- Qu'est-ce que je comprends de l'intégration de pratiques sensibles à la culture et de leur rôle dans la promotion de l'inclusion?
- Quelles sont les possibilités de faire progresser le changement en remettant en question les pratiques et les politiques existantes?

Remettre en question les attitudes et les croyances

- Dans quelle mesure puis-je reconnaître la présence de préjugés, d'idées fausses et de stéréotypes conscients et inconscients dans ma pratique professionnelle? Comment les préjugés influencent-ils les interactions quotidiennes et la prise de décisions avec les élèves et les collègues?
- Quels sont les suppositions et les préjugés que ma position peut apporter à ma pratique et à mes relations professionnelles?
- De quelle façon puis-je modéliser l'accessibilité et l'inclusion pour perturber les mythes, les attitudes et les croyances répandus?
- Comment puis-je créer avec les élèves des connaissances qui remettent en question les perspectives, les attitudes et les croyances?

- Que révélera l'examen de ma position sur mes pratiques pédagogiques par rapport aux identités et aux expériences des membres de ma communauté scolaire?
- Comment puis-je saisir les occasions d'approfondir mes connaissances pédagogiques par un examen critique des programmes, politiques et pratiques de l'école et du système?
- De quelle manière puis-je enseigner afin d'encourager les élèves à faire ressortir les attitudes, croyances et stéréotypes oppressifs dominants, et à les contester?
- Comment puis-je faire participer les élèves à une recherche soutenue qui remet en question les mythes dominants, les stéréotypes, ou les perspectives ou connaissances incomplètes?
- Quelles perspectives sont absentes de l'élaboration des politiques de l'école et du système? Quelles perspectives sont privilégiées?
- De quelle façon les expériences en classe et dans la communauté scolaire reflètent-elles la diversité des identités et des expériences de tous les membres?
- Comment les pédagogies existantes peuvent-elles reproduire la marginalisation et préserver des récits oppressifs et nuisibles dans notre communauté scolaire? Que faut-il changer?

Promouvoir le changement pédagogique et systémique

- Comment puis-je développer ma conscience critique à l'égard des pratiques antioppressives?
- Comment ce processus m'aidera-t-il à remettre en question les questions sociétales de ce qu'on considère comme «normal»?
- Comment puis-je participer au développement d'une éducation antioppressive?
- Comment puis-je inciter mes élèves et collègues à acquérir des compétences critiques pour comprendre les privilèges et remettre en question la culture dominante?
- Comment la compréhension de l'effet des privilèges sociaux, politiques et économiques peut-elle aider les élèves à agir contre l'oppression?

Développer la conscience critique

Faire le lien avec nos normes d'exercice et de déontologie

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante sont essentielles pour examiner l'accessibilité et l'inclusion dans le cadre d'une éducation antioppressive.

Les normes de déontologie représentent une vision commune de la pratique professionnelle. L'engagement envers les élèves et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Les enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario qui ont une place de confiance particulière doivent

toujours assumer ouvertement leurs responsabilités envers les élèves, les parents, les tutrices et tuteurs, les collègues, les partenaires en éducation et autres professionnels, ainsi que le public. Ils prennent aussi leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

Les normes d'exercice énoncent les principes qui appuient les objectifs et les aspirations de la profession, tout en communiquant une vision collective du professionnalisme qui oriente les pratiques quotidiennes des membres de l'Ordre.



Schémas 1 et 2 : Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante

Introduction aux récits

Les courts récits publiés dans la présente ressource reflètent, entre autres, les expériences d'un enseignant agréé de l'Ontario qui a grandi dans les années 1980 dans une petite ville du nord de l'Ontario. À 14 ans, il a reçu un diagnostic de perte auditive sévère à profonde qui résultait d'une infection virale infantile. En 13^e année, il a reçu un diagnostic confirmant que sa déficience avait évolué en une surdité de perception profonde.

Les défis géographiques et la technologie de l'époque ont multiplié les obstacles à ses diagnostics. L'audiologiste le plus proche était à deux heures de route et le dépistage de la perte auditive n'était pas aussi sophistiqué qu'aujourd'hui. Il vivait dans une commu-

nauté très unie et solidaire, mais ce milieu a également créé des barrières involontaires : la plupart des gens avaient peu d'expérience en matière de perte auditive.

Les circonstances uniques qui ont façonné le parcours éducatif et professionnel de cet enseignant agréé de l'Ontario ont motivé le partage de ces réflexions sur l'accessibilité, l'inclusion et l'appartenance.

Le questionnement critique portant sur les courts récits suivants offre la possibilité d'examiner les suppositions personnelles et les pratiques professionnelles visant à promouvoir le changement systémique.

Récits

Court récit n° 1 : Passer entre les mailles du filet

J'ai commencé à perdre mon sens de l'ouïe après avoir souffert des oreillons à l'âge de 5 ans. Ma perte auditive est passée inaperçue pendant mes années à l'élémentaire. À 14 ans, un audiologiste a officiellement diagnostiqué ma perte auditive neurosensorielle bilatérale, sévère à profonde, et m'a informé que ma perte d'audition allait encore s'aggraver. Cette nouvelle m'a bouleversé. De plus, elle est arrivée au moment où j'entamais mon secondaire. J'ai éprouvé la même anxiété que celle que ressentent de nombreux élèves en transition, tout en me résignant à accepter ma déficience auditive.

Imaginez mon désarroi.

À l'élémentaire, je sentais que mon audition était différente. Cependant, j'avais peur d'en parler à qui que ce soit, y compris à ma propre famille. J'évitais les conversations, surtout en groupe, afin de dissimuler la situation. Lorsque je participais à des discussions, je

faisais semblant de comprendre ce qui se disait, même si dans la plupart des cas, il n'en était pas ainsi.

Mes enseignants de 6^e, 7^e et 8^e année m'ont souvent donné des retenues parce que, selon eux, je n'arrêtais pas de parler quand ils me demandaient de me taire. J'ai essayé d'expliquer que je ne les avais pas entendus, mais ils ont conclu que j'ignorais délibérément leurs instructions. Mes parents leur ont donné raison. De mon point de vue, ils interprétaient ma déficience auditive comme un mauvais comportement : j'étais un élève qui n'écoutait pas ou qui n'était pas attentif.

Après mon diagnostic à l'âge de 14 ans, je n'ai pas porté mes appareils auditifs par gêne. J'ai continué à cacher ma déficience auditive, ce qui n'a pas aidé mon entourage à comprendre les défis que je devais relever.

Étant donné que je n'ai pas été identifié comme élève ayant une anomalie, je n'ai pas

pu bénéficier d'une aide itinérante ou d'un soutien en matière d'éducation de l'enfance en difficulté. J'ai participé à de nombreuses activités parascolaires grâce à ma capacité de parler et à ma nature extravertie. Par exemple, j'ai été nommé athlète de l'année et président du conseil étudiant en 12^e année. Mes enseignants et ma famille n'ont probablement pas tenu compte de mes défis puisque je réussissais mes études et prenais part aux activités scolaires.

Aucun de mes camarades, enseignants ou membres de ma famille n'était atteint de ce handicap, ce qui m'a privé d'un réseau de soutien. Toutefois, lorsque j'ai commencé à me préparer pour l'université, les conseillers en orientation ont constaté que ma déficience auditive était assez profonde.

Au moment de présenter une demande d'admission à l'université, je n'avais pas de plan d'enseignement individualisé (PEI), ce qui a compliqué davantage l'obtention de services d'accessibilité pour mes études postsecondaires. À l'époque, les mesures d'adaptation axées sur la déficience auditive favorisaient l'utilisation d'un système FM dont la valeur était limitée pour ma condition particulière. Mes expériences sont uniques à moi seul. Je

peux parler, mais je suis incapable de distinguer la parole sans aides visuelles. Je dois compter sur des aides telles que la conversion de la voix en texte, les notes écrites et le service de transmission par téléscripteur pour les conversations téléphoniques.

Tout au long de ma scolarité, mes enseignants et mes camarades n'ont pas compris ce que c'était que de vivre avec une perte auditive. Lors de ma dernière année d'études secondaires, mon directeur adjoint a confirmé cette marginalisation et a reconnu que je passais entre les mailles du filet. J'ai donc souvent eu l'impression d'être exclu, mais j'ai persévéré et réussi dans la plupart des matières scolaires.

À titre d'enseignant agréé de l'Ontario (EAO), je continue d'être pris entre le monde des entendants et le monde des sourds et des malentendants. D'une part, je subis des pressions pour m'intégrer dans une culture dominante d'entendants qui s'attendent à ce que j'entende parce que je parle très bien. D'autre part, mon manque de langage gestuel m'empêche de communiquer avec les personnes qui communiquent principalement par la langue des signes. Les répercussions de ces deux statuts minoritaires se font sentir tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la classe.

Réflexions :

1. Dans la présente situation, quelles sont les suppositions et les pratiques qui ont contribué à la marginalisation?
2. Quelles questions pourriez-vous poser à cet élève sur son expérience scolaire et aux pédagogues en cause?
3. Si les pédagogues s'étaient intéressés à la situation de cet élève en marge, quel impact cela aurait-il pu avoir sur le changement des pratiques qui ont eu pour effet de l'exclure?
4. Quelles sont les préoccupations que vous avez en tant que pédagogue en ce qui concerne l'accessibilité et l'inclusion dans votre communauté scolaire et au-delà?
5. Quelles sont les pistes que vous pouvez explorer en tant que professionnel et qui pourraient conduire à l'identification et à l'élimination des obstacles pour les membres de votre communauté scolaire?



Court récit n° 2 : Explorer le mentorat inclusif

L'expérience que j'ai vécue en tant qu'enseignant souffrant d'une perte auditive neuro-sensorielle bilatérale profonde me donne une perspective unique sur le mentorat.

Pendant les premières années de ma carrière, j'ai souvent pensé à quitter la profession. Un mentor m'aurait mieux préparé à faire face aux défis et aux obstacles uniques qui m'ont empêché de participer pleinement à titre d'enseignant agréé, atteint d'une déficience auditive. Mon école offrait un programme d'initiation pour nouveaux enseignants, mais je me suis senti à part pour deux raisons. Je n'y avais pas vraiment accès (c.-à-d. sans l'aide d'un preneur de notes) et, parmi tous les merveilleux enseignants mentors, aucun d'eux n'avait un handicap. Sans plan d'accès axé sur la communication, je me suis senti exclu. J'aurais grandement bénéficié d'une relation de mentorat auprès d'un collègue expérimenté ayant une compréhension et une expérience réelle du fait d'être pédagogue avec déficience auditive.

Ma propre expérience de mentorat d'un nouvel enseignant atteint d'un handicap a souligné l'importance d'appuyer les collègues sourds ou malentendants, tant sur le plan personnel que professionnel. En m'appuyant sur mon expérience comme pédagogue handicapé, j'ai guidé et soutenu un enseignant en première année de carrière afin qu'il reconnaisse les barrières attitudinales et systémiques qui marginalisent les personnes handicapées, et qu'il sache comment y réagir.

En outre, j'ai amélioré les choses en assumant un rôle de leader dans la défense des mesures d'adaptation qui m'auraient aidé en début de carrière. Par exemple, j'ai aidé le nouvel enseignant à plaider avec succès pour un téléscripneur. J'ai également aidé à former les enseignants au service de relais et à la façon de passer les appels. J'ai plaidé en faveur de systèmes d'alerte visuelle, dont les exercices de verrouillage, et j'ai montré comment utiliser les technologies d'assistance afin de faciliter la communication. Ces gestes ont favorisé un sentiment d'appartenance et sensibilisé les membres de la communauté scolaire aux pratiques inclusives.

Réflexions :

1. Dans votre contexte professionnel, comment pouvez-vous anticiper, contester et démanteler les obstacles possibles à l'accessibilité?
2. Quelles sont les stratégies pour faciliter des pratiques de mentorat inclusives, accessibles et efficaces? Considérez les stratégies formelles et informelles pour appuyer les pédagogues handicapés à toutes les étapes de leur carrière.



Court récit n° 3 : Instauration des changements en mettant l'apprentissage professionnel en pratique

En tant que personne souffrant d'une déficience auditive profonde, j'ai rencontré des obstacles à mon éducation qui étaient nettement systémiques. Néanmoins, j'ai toujours réussi à trouver une façon ou une autre de poursuivre mon apprentissage professionnel. J'ai entrepris une maîtrise en éducation, car on m'avait garanti l'accès à la traduction en temps réel des communications (CART) ou sous-titrage. Cette mesure d'adaptation a rendu mon parcours éducatif moins stressant et beaucoup plus significatif. Ce programme m'a également aidé à devenir un praticien réfléchi qui s'efforce d'amorcer des changements et qui applique constamment son propre apprentissage pour faciliter l'apprentissage professionnel des autres.

Alors que je suivais un cours post-baccalauréat sur les questions d'invalidité, j'ai invité un enseignant de première année à parler à la classe des obstacles qu'il rencontrait en raison de sa déficience auditive. Ses expériences ont mis en lumière les problèmes quotidiens auxquels il était confronté dans son contexte professionnel, et ses réflexions ont sensibilisé toutes les personnes présentes dans la classe, y compris l'instructeur.

Les recherches que j'ai effectuées dans le cadre de ma maîtrise sur le mentorat des enseignants handicapés m'ont fait comprendre que les besoins des employés ayant un handicap sont souvent négligés. Lorsque j'ai commencé à enseigner, j'ai souvent constaté qu'il n'y avait non seulement pas de réponses à mes questions, mais que personne ne songeait à les aborder. À bien des égards, c'était à moi de décider. Sur la base de mes recherches, j'ai écrit une lettre au surintendant des ressources humaines du conseil scolaire pour traiter des difficultés rencontrées par les employés handicapés. J'ai suggéré qu'il serait utile de créer un réseau leur permettant d'accéder à un espace sûr pour parler des problèmes auxquels ils sont confrontés. En réponse, le surintendant m'a invité à joindre le comité consultatif sur l'accessibilité du conseil scolaire.

Mon apprentissage professionnel continu et mes recherches ont influencé mes actions de façon à faciliter une meilleure compréhension de l'accessibilité, de l'inclusion et de l'appartenance dans diverses communautés scolaires. J'ai saisi des possibilités de leadership et de défense des droits : j'espère qu'elles contribueront à faire évoluer les pratiques professionnelles et systémiques et à faciliter la tâche des pédagogues handicapés.

Réflexions :

1. Mettez au jour les pratiques et les structures existantes au sein de votre communauté scolaire qui s'avèrent inéquitables, oppressives ou marginalistes. Quelles sont les stratégies qui pourraient vaincre ces pratiques et structures?
2. Quels types d'apprentissage professionnel aideraient votre communauté scolaire à faire ressortir les suppositions implicites? Comment un tel apprentissage peut-il favoriser des milieux d'apprentissage et d'enseignement inclusifs, accessibles et équitables?
3. Comment pouvons-nous appuyer la mise en pratique en classe d'un tel apprentissage professionnel pour perturber les pratiques et structures inéquitables et marginalistes?

Court récit n° 4 : Améliorer l'accessibilité aux réunions du personnel

Nous nous trouvons souvent dans des situations nouvelles où nous devons nous adapter et essayer d'autres façons de faire les choses – cela a toujours été ma réalité. Par exemple, un jour, le directeur de l'école a organisé une réunion virtuelle du personnel de l'école au moyen d'une plateforme de visioconférence que nous avons mise à l'essai. Plusieurs d'entre nous utilisaient un outil de visioconférence pour la première fois; nous apprenions donc tous ensemble. La visioconférence est une technologie en pleine évolution qui offre une série de fonctions d'accessibilité me permettant de participer pleinement aux réunions.

Le directeur de l'école a cru bon de m'envoyer à l'avance par courriel les principaux points de la réunion. Malheureusement,

la fonction de sous-titrage ne fut pas activée pendant la réunion. J'ai donc dû m'en remettre à la bonne volonté d'un collègue assis à mes côtés qui s'est porté volontaire pour noter les éléments de la réunion que j'aurais autrement manqués, notamment les commentaires et questions des autres membres du personnel.

Après la réunion, j'ai envoyé au directeur un courriel contenant des instructions détaillées sur la manière d'activer la fonction de sous-titrage. Une fois de plus, je finissais par éduquer et sensibiliser les autres à un soutien à l'accessibilité, alors que j'étais encore en train de découvrir la plateforme, comme tout le monde.

Ce n'est pas grave. J'ai survécu à la réunion.

Réflexions :

1. Quels suppositions, préjugés, croyances et prises de position conscients ou inconscients sont mis en lumière dans ce court récit?
2. Comment ce court récit met-il en évidence les privilèges et obstacles personnels et systémiques?
3. Quelles sont les dimensions de l'accessibilité et de l'inclusion qui peuvent être élargies ou sur lesquelles on peut agir pour transformer les expériences de tous les participants de ce court récit?
4. Comment le concept d'inclusion peut-il éclairer les pratiques professionnelles pour faire tomber les barrières systémiques et favoriser une culture inclusive?



Court récit n° 5 : Planifier l'accessibilité et l'inclusion des familles

Nous avons tous plusieurs casquettes. Je suis un pédagogue ayant une perte auditive et je suis aussi un parent. Je veux être toujours là pour appuyer mes enfants.

Parfois, ma partenaire entendante et moi devons accéder à des aides communautaires pour nos enfants. À une occasion, un professionnel des ressources communautaires ne m'a pas permis d'utiliser un logiciel de traduction de la voix en texte lors d'une réunion sur le bien-être de mon enfant. Plus tard, j'ai appris que des mesures d'adaptation auraient dû être mises à ma disposition et que j'aurais pu déposer une plainte. Étant donné que j'accordais la priorité à la réussite de mon enfant, j'ai laissé ma partenaire s'occuper de la situation et assister aux réunions suivantes sans moi.

C'était une décision difficile, à laquelle les parents ne devraient pas être confrontés.

Réflexions :

1. En tant que pédagogues, comment pouvons-nous être sensibles aux expériences vécues par les parents, les tutrices ou tuteurs, et les familles de nos élèves? Comment pouvons-nous déterminer les points de vue de notre communauté scolaire et les inclure pour prévenir l'exclusion et la marginalisation?
2. De quelle manière nous assurons-nous que les parents, les tutrices ou tuteurs, et les familles sont en mesure de participer pleinement aux processus scolaires et communautaires qui appuient l'apprentissage et le bien-être de leur enfant?
3. Comment pouvons-nous créer ou recréer des espaces en classe qui sont accessibles, assertifs, favorables et autonomisant pour tous les membres de notre communauté scolaire?



Court récit n° 6 : Concevoir en fonction de l'accessibilité et de l'inclusion

Les bâtiments scolaires jouent un rôle essentiel dans l'aménagement de la communauté. Au moment de construire de nouvelles écoles et d'adapter ou de rénover des écoles existantes, il faut y penser. Un jour, j'ai participé à une séance d'information sur la construction d'une nouvelle école que ma fille allait fréquenter. L'accès à la prise de notes par ordinateur a été mis à disposition dans un court délai grâce à mon aide, ce qui m'a permis de participer et de poser des questions sur l'accessibilité dans les écoles. Mes questions ont suscité l'intérêt de l'architecte, qui m'a invité à examiner avec lui dans le détail la construction d'écoles entièrement accessibles.

Après cette séance d'information, j'ai adopté une approche autonome et organisé une réunion avec l'architecte et son équipe pour discuter des façons de concevoir l'accessibilité pour tous. L'architecte a précisé à quel point notre conversation lui avait permis de tenir compte des réflexions liées à l'accessibilité, ainsi que des attitudes et préconceptions sous-jacentes qui peuvent

faire obstacle à la construction d'écoles entièrement accessibles. C'était l'occasion pour moi d'accroître la sensibilisation à l'accessibilité en soulignant la nécessité d'une conception inclusive.

La conception inclusive s'applique non seulement à l'espace physique, mais aussi à tous les autres aspects de l'enseignement et de l'apprentissage (p. ex., la programmation, les milieux d'apprentissage, les pratiques professionnelles et les politiques au niveau du système). Placer l'accessibilité au premier plan de nos décisions fait appel à une conception anticipative et intentionnelle qui vise à produire des classes et des communautés scolaires plus inclusives.

Réflexions :

1. Lorsque vous pensez à l'accessibilité et à l'inclusion, quels facteurs vous viennent à l'esprit?
2. Comment concevons-nous actuellement l'accessibilité et l'inclusion dans tous les aspects de l'enseignement et de l'apprentissage?
3. Comment pouvons-nous appliquer des stratégies de conception anticipative et intentionnelle pour développer des espaces inclusifs et assertifs?
4. Comment ce court récit met-il en évidence la façon dont le partage des responsabilités peut faciliter l'accessibilité et l'inclusion?
5. Développez quelques critères de réussite pour déterminer dans quelle mesure notre planification aboutit à des espaces entièrement accessibles qui favorisent un sentiment d'appartenance pour tous les membres de notre communauté scolaire.

Court récit n° 7 : Optimiser les technologies de la communication à des fins d'accessibilité et d'inclusion

Je suis un enseignant atteint d'une déficience auditive profonde. Pour m'acquitter de mes fonctions, j'ai besoin de mesures d'adaptation axées sur l'accès à la communication, notamment un appareil de télécommunication textuel (ATS), le sous-titrage codé en temps réel assisté par ordinateur et l'aide d'un preneur de notes sur ordinateur. Une politique à cette fin était en vigueur dans mon conseil scolaire, mais un manque général de sensibilisation a fait en sorte qu'aucun de ces soutiens n'a été mis à ma disposition pendant mes débuts en enseignement. Une fois que l'on a pris conscience de l'importance des mesures d'adaptation favorisant l'accessibilité, le conseil scolaire m'a fourni la technologie dont j'avais besoin pour communiquer lors des réunions du personnel, des services internes et autres occasions d'apprentissage professionnel.

Les pédagogues doivent mieux comprendre les besoins de communication qui sont uniques aux personnes ayant une perte auditive à divers degrés afin d'éviter l'élaboration d'une approche universelle qui ne respecte pas l'expérience vécue des handicapés.

Malgré les avantages possibles des technologies émergentes comme l'intelligence artificielle, certaines d'entre elles me préoccupent. Des problèmes relatifs à la protection de la vie privée en lien avec les services de sous-titrage en direct ou automatisé se posent. Nous devons également tenir compte de la qualité et de l'exactitude des sous-titres eux-mêmes. Le développement rapide de nouvelles technologies et de nouveaux outils nécessite un examen critique permanent qui tient compte des résultats de la recherche et des expériences vécues par les personnes handicapées afin d'accroître la sensibilisation à leurs conséquences potentielles.

Réflexions :

1. Quelles sont nos responsabilités éthiques dans l'adoption de technologies qui favorisent l'accessibilité et l'inclusion à plein titre des membres de la communauté scolaire?
2. Qu'est-ce que la remise en question de nos suppositions et croyances relatives à la technologie révèle sur les pratiques d'utilisation des logiciels dans la communauté scolaire? Que devons-nous continuer ou changer?
3. Énumérez quelques considérations qui faciliteraient un examen critique de l'utilisation des technologies dans la communauté scolaire.



Court récit n° 8 : Explorer l'accessibilité, l'inclusion et l'appartenance

Je tiens à souligner qu'en ce qui concerne l'appartenance, il n'y a jamais eu de doute dans mon esprit que «je suis d'abord un enseignant» ou que «l'enseignement est ma passion». J'adore être enseignant. Cependant, je n'ai jamais vraiment senti que j'appartenais à la profession enseignante. Je me suis toujours senti exclu en raison de problèmes d'accessibilité et des obstacles à une pleine participation. Les barrières attitudinales sont le principal responsable.

L'accessibilité ne devrait jamais être une solution après-coup. Nous devons accorder la priorité à l'inclusion et à l'accessibilité au sein des systèmes scolaires. Les actions doivent être intentionnelles et ciblées, et ce, de façon constante afin que tous les membres de la communauté, quelles que soient leurs capacités, éprouvent un sentiment d'appartenance. On doit être consciencieux et comprendre ses propres responsabilités éthiques pour anticiper et éliminer les obstacles potentiels. Cependant, nous comprenons tous l'inclusion différemment, en fonction de nos propres préjugés, croyances et expériences.

J'ai pris conscience de la compréhension individuelle de l'inclusion et de l'appartenance lors d'une interaction avec un collègue qui m'a demandé : «Quelles mesures envisagez-vous prendre pour améliorer votre audition?» Le commentaire qui était involontairement blessant se voulait utile. J'ai compris qu'il s'agissait d'un mot d'encouragement visant à m'inciter à recevoir un implant cochléaire pour devenir un meilleur communicateur, un meilleur auditeur et, en fin de compte, un meilleur professionnel de l'éducation des sourds.

Cependant, ces commentaires m'ont également porté à croire que si je ne répondais pas favorablement, je ne voulais pas m'aider. Même si sa question ne cherchait pas à me blesser, elle m'a donné un sentiment d'impuissance et a renforcé mon impression d'être déconnecté du groupe. Après en avoir appris davantage sur les implants cochléaires, j'ai conclu que ce n'était pas pour moi. Je suis bien comme je suis.

Imaginez les élèves qui font face à des défis semblables à leur propre façon.

Réflexions :

1. Un pédagogue a demandé : «Avez-vous réfléchi à ce que vous allez faire pour améliorer votre audition?» Comprend-il en quoi consistent l'inclusion et l'appartenance?
2. Comment envisageons-nous l'accessibilité, l'inclusion et l'appartenance dans notre communauté scolaire?
3. Que révélerait un examen de nos processus scolaires sur notre compréhension de l'accessibilité, de l'inclusion et de l'appartenance?
4. Quel pourrait être l'impact de ces constatations sur la promotion d'un sentiment d'appartenance pour les

membres de notre communauté scolaire?

5. Comment les élèves de notre communauté savent-ils qu'ils peuvent être à l'aise comme ils sont?



Court récit n° 9 : Promouvoir la sensibilisation critique et la responsabilisation des élèves

Comment pouvons-nous créer un sentiment d'appartenance pour nos élèves?

Mon collègue et moi voulions faire participer nos élèves sourds et malentendants à une expérience significative qui leur présenterait des possibilités de formation continue et de planification de carrière. Il s'agissait de créer une occasion ciblée afin de permettre à nos élèves de vivre l'accessibilité dans un milieu d'apprentissage inclusif et d'en apprendre davantage sur les différentes assistances, professions et technologies accessibles.

Nous avons organisé une excursion dans un établissement postsecondaire réputé pour sa technologie de pointe en matière d'accessibilité. Les élèves ont visité le campus et participé à des séances interactives. Ils se sont penchés sur la technologie du sous-titrage en temps réel et des possibilités de carrières, notamment celles d'enseignant pour sourds, d'écrivain, d'audiologiste et de travailleur social, ainsi que dans les métiers spécialisés.

La sortie scolaire a eu un impact significatif sur les élèves. Dans leur rétroaction, ils ont indiqué que la manière dont l'accessibilité ouvre de nombreuses possibilités pour les études postsecondaires et les carrières futures les a motivés. La démonstration de la technologie de conversion de la voix en texte, comme C-print®, les a encouragés; ils ont fait des commentaires sur la façon dont cette technologie pourrait améliorer leur expérience d'apprentissage. Un élève a déclaré qu'il avait aimé découvrir comment la culture des entendants pouvait être associée à la culture des sourds.

Ce fut certainement une excursion dont on se souviendra longtemps. Je suis heureux que nous ayons pu offrir une occasion réelle et significative à nos élèves : l'expérience les a exposés à un milieu auquel ils pouvaient s'identifier.

Réflexions :

1. Quel est l'impact de la création de possibilités permettant aux élèves de vivre l'accessibilité, l'inclusion et l'appartenance? Comment ces possibilités peuvent-elles inciter les élèves à faire ressortir les attitudes, les croyances et les pratiques oppressives?
2. Comment puis-je créer avec les élèves des possibilités d'apprentissage qui les aideront à remettre en question les mythes, stéréotypes et points de vue dominants?
3. Comment promouvoir la compréhension des voies d'accès pour les apprenants handicapés?
4. Comment pouvons-nous mettre en œuvre des programmes et des pédagogies qui favorisent un sentiment de possibilité pour tous les élèves?



Court récit n° 10 : S'appuyer sur l'expérience vécue pour remettre en question la discrimination fondée sur la capacité physique

Je crois sincèrement que chacun de nous a quelque chose de significatif à apporter pour favoriser l'accessibilité, l'inclusion et l'appartenance dans nos communautés scolaires. Nous pouvons tous être des leaders. Les élèves, les familles, les membres de la communauté, les pédagogues, le personnel et les administrateurs de système handicapés nous montrent la voie. En ouvrant des portes et en participant à des discussions éclairées, ces leaders extraordinaires collaborent pour promouvoir l'accessibilité et l'inclusion à part entière.

L'apprentissage des expériences vécues permet aux enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario (EAO) de promouvoir l'accessibilité par une sensibilisation, une compréhension et une acceptation continues. En remettant en question les suppositions et les croyances liées à la discrimination fondée sur la capacité physique, nous éliminons les obstacles à l'appartenance.

Lorsque les personnes handicapées sont invitées à participer pleinement, chacun a la possibilité de réaliser ses espoirs et ses rêves et de contribuer à la société de manière significative.

Réflexions :

1. Comment allons-nous reconnaître et respecter l'expérience vécue et le leadership potentiel de tous les membres de notre communauté scolaire afin de favoriser des positions, des pratiques et des espaces inclusifs et antioppressifs?
2. Quelle est notre responsabilité partagée dans la création d'une participation accessible et sans obstacle dans notre communauté scolaire?
3. Comment pouvons-nous appuyer l'inclusion des élèves, des pédagogues et du personnel handicapés? Quel sera l'impact sur tous les membres de la communauté scolaire?
4. Quelle expérience vécue pouvons-nous privilégier, intentionnellement ou non, dans notre communauté scolaire? Comment tous les membres de notre communauté scolaire pourraient-ils examiner et interroger les croyances, pratiques et perspectives culturelles dominantes que nous privilégions?
5. Quels processus peuvent appuyer le développement d'une conscience critique sur les pratiques anti-oppressives dans notre communauté scolaire?



Ordre des enseignantes
et des enseignants
de l'Ontario

L'organisme de réglementation
de l'enseignement en Ontario

This publication is available in English under the title
Exploring Accessibility, Inclusion and Belonging

Pour en savoir davantage :
Ordre des enseignantes et
des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest
Toronto ON M5S 0A1

Téléphone : 416-961-8800
Télécopieur : 416-961-8822
Sans frais en Ontario : 1-888-534-2222
info@oeeo.ca
oeeo.ca



[oct-oeeo.ca/fbfr](https://www.facebook.com/oct-oeeo.ca/fbfr)



[oct-oeeo.ca/pifr](https://www.pinterest.ca/oct-oeeo.ca/pifr)



[oct-oeeo.ca/twfr](https://twitter.com/oct-oeeo.ca/twfr)



[oct-oeeo.ca/yt](https://www.youtube.com/oct-oeeo.ca/yt)



[oct-oeeo.ca/infr](https://www.instagram.com/oct-oeeo.ca/infr)



[oct-oeeo.ca/li](https://www.linkedin.com/company/oct-oeeo.ca/li)